

CH_VB 2007-1913 5887 vom 5. September 1979

Bundesverwaltung, 1979-09-05, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_2007-1913_5887_

FR: CH_VB 2007-1913 5887 du 5 septembre 1979

IT: CH_VB 2007-1913 5887 del 5 settembre 1979

Erwägungen

E. 1

Andermatt UR, place d'armes

Centre d'infrastructure:

Selon plan de signalisation OCRNA n° 109.03

Plan déposé auprès de: Centre d'infrastructure du DDPS, Andermatt

E. 2

Berne BE, Centre administratif du DDPS

Ensemble du périmètre

Selon plan de signalisation OCRNA n° 901.01

Plan déposé auprès de: OCRNA, Rodmattstrasse 110, 3003 Berne

E. 3

RS 510.710

5888

E. 4

Brettonnières VD, place d'exercice de troupe

Accès:

Selon plan de signalisation OCRNA n° 696.01

Plan déposé auprès de: intendance de la place d'armes, Chamblon

E. 5

Hinwil, Centre logistique

Accès:

Selon plan de signalisation OCRNA n° 306.01 et n° 306.02

Plan déposé auprès de: Centre logistique du DDPS, Hinwil

E. 6

Kloten ZH, place d'armes de Kloten-Bülach

Terrain d'exercice:

Selon plan de signalisation OCRNA n° 104.04. 104.09, 104.11

Plan déposé auprès de: intendance de la place d'armes, Kloten

E. 7

Moudon VD, place d'armes

Place de parc pour visiteurs:

Selon plan de signalisation OCRNA n° 287.01

Plan déposé auprès de: intendance de la place d'armes, Moudon

E. 8

Othmarsingen AG, Centre logistique et d'infrastructure

Ensemble du périmètre

Selon plan de signalisation OCRNA n° 302.01

Plan déposé auprès de: Centre logistique et d'infrastructure, Othmarsingen

E. 9

Ricken SG, place de tir Cholloch

Périmètre de la place de tir:

Selon plan de signalisation OCRNA n° 662.01

Plan déposé auprès de: Centre d'infrastructure, Mels

E. 10

Schmidrüti ZH, Installation d'instruction

Installation d'instruction

Selon plan de signalisation OCRNA n° 697.01

Plan déposé auprès de: Centre d'infrastructure du DDPS, Hinwil

E. 11

Spiezwiler BE, installation logistique

Route d'accès:

– Interdictions générales de circuler dans les deux sens

5889

E. 12

Steinerberg SZ, installation militaire

Selon plan de signalisation OCRNA n° 814.01

E. 13

Thoune BE, place d'armes

Caserne Dufour, passage entre le bâtiment de la loge et la caserne:

– Accès interdit

E. 13.1

Waldeggstrasse:

- Vitesse maximale autorisée 30 km/h
- Cédez le passage
- Interdiction de parquer sauf pour les visiteurs de l'installation de sport Lerchenfeld

E. 13.2

Centre logistique:

Selon plan de signalisation OCRNA n° 850.03

Plan déposé auprès de: Centre d'infrastructure du DDPS, Thoune

E. 13.3

Centre logistique et d'infrastructure:

Selon plan de signalisation OCRNA n° 103.52

Plan déposé auprès de: Centre d'infrastructure du DDPS, Thoune

E. 13.4

Alpenstrasse:

Selon plan de signalisation OCRNA n° 103.53

Plan déposé auprès de: Centre d'infrastructure du DDPS, Thoune

E. 14

Wil Stans NW, Installation d'instruction

Ensemble du périmètre

Selon plan de signalisation OCRNA n° 242.01

Plan déposé auprès de: OCRNA, Rodmattstrasse 110, 3003 Berne

E. 15

Worblaufen BE, installation d'instruction

Ensemble du périmètre

Selon plan de signalisation OCRNA n° 123.01

Plan déposé auprès de: OCRNA, Rodmattstrasse 110, 3003 Berne

5890 II Les décisions ci-après concernant les mesures de circulation sont modifiées:

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.